



KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman
BP 162
51685 Reims Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUT GODINOT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

INSTITUT GODINOT

1, rue du Général Koenig - CS 80014 - 51726 Reims Cedex

Ce rapport contient 26 pages

Référence : HM/SD/DD

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorio et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman
BP 162
51685 Reims Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

INSTITUT GODINOT

Siège social : 1, rue du Général Koenig - CS 80014 - 51726 Reims Cedex
Fonds propres : €. 42 068 493

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'Administration de l'Institut Godinot,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut Godinot relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français et de l'instruction budgétaire et comptable M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Institut à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note II -2 de l'annexe des comptes annuels intitulée « Dérogation aux principes comptables » relative à la comptabilisation des dons affectés aux investissements en subvention d'investissement non renouvelable par l'organisme. Le résultat de l'exercice est par conséquent surévalué de 666 078 euros. Par contre, les fonds propres ne sont pas impactés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la traduction comptable des arrêtés ARS et sur la correcte information relative au mécanisme de garantie de financement au titre de l'activité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe, présente les données chiffrées du CER conformément aux dispositions du règlement CRC n°2008-12.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Centre, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi des ressources sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Directeur Général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Institut relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Institut ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Institut.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non

d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 15 juin 2022

KPMG S.A.



Hervé Martin
Associé

Bilan actif au 31/12/21

ACTIF		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amortissements et provisions à déduire	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	661 818,99	661 818,99	0,00	0,00
	Concessions droits similaires	3 552 278,92	3 171 568,64	380 710,28	544 488,89
	Autres immobilisations incorporelles	507 415,20	0,00	507 415,20	507 415,20
	Immobilisations incorporelles en-cours	188 448,35	0,00	188 448,35	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 093 975,55	400 484,12	1 693 491,43	1 718 039,09
	Constructions	39 089 009,80	30 468 466,11	8 620 543,69	9 703 071,41
	Installations techniques matériel et outillage	19 946 083,98	11 680 854,09	8 265 229,89	8 361 456,29
	Autres	3 124 349,53	2 130 887,22	993 462,31	1 086 930,10
	Immobilisations grévées de droit				
	Immobilisations corporelles en cours	603 775,83	0,00	603 775,83	16 809,60
	Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations	4 500,00	0,00	4 500,00	3 500,00
	Autres titres Immobilisés	11 542,00	0,00	11 542,00	11 632,49
	Prêts	1 513 711,89	0,00	1 513 711,89	1 419 424,89
Autres	18 273,98	0,00	18 273,98	17 095,98	
COMPTES DE LIAISON					
TOTAL I	71 315 184,02	48 514 079,17	22 801 104,85	23 389 863,94	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS				
	Autres approvisionnements	1 455 770,81	44 852,34	1 410 918,47	1 498 380,68
	CREANCES D'EXPLOITATION				
	Créances clients et comptes rattachés	11 481 102,21	93 514,89	11 387 587,32	13 245 159,05
	CREANCES DIVERSES	2 483 510,31	0,00	2 483 510,31	504 752,29
	COMPTES DE LIAISON				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Autres titres	4 417 694,75	0,00	4 417 694,75	4 405 824,82
	Disponibilités	25 096 709,26	0,00	25 096 709,26	22 656 656,12
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	159 955,49	0,00	159 955,49	316 567,65
TOTAL II	45 094 742,83	138 367,23	44 956 375,60	42 627 340,61	
C O M P T E S D E R E G U L .	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
	Primes de remboursement de obligations				
	Ecarts de conversion actif				
	TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		116 409 926,85	48 652 446,40	67 757 480,45	66 017 204,55

Bilan passif au 31/12/2021

PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
		Net	Net
F O N D S P R O P R E S	APPORTS		
	Subventions d'investissement renouvelables par l'organ	7 588 639,75	7 588 639,75
	Autres subventions et legs	9 837 461,96	9 837 461,96
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	3 423 841,12	3 423 841,12
	Réserve de trésorerie	367 096,07	2 170 390,79
	Réserve de compensation		
	REPORT A NOUVEAU	0,00	-1 903 745,49
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)	-224 169,20	100 450,77
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS NON RENOUELABLE PAR L'ORGANISME		
Subventions d'investissements	9 873 560,63	10 428 466,81	
Legs dédiés aux investissements	11 202 062,32	10 439 753,72	
TOTAL I	42 068 492,65	42 085 259,43	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - FONDS DEDIES	Provisions pour risques	343 000,00	583 000,00
	Provisions pour charges	3 892 319,00	4 214 934,00
	FONDS DEDIES	0,00	0,00
	TOTAL II	4 235 319,00	4 797 934,00
D E T T E S	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	7 866 144,51	6 285 574,61
	Emprunts et dettes financières diverses	625,00	700,00
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928 939,18	7 704 936,28
	Dettes fiscales et sociales	4 276 539,76	3 128 863,49
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations	0,00	0,00
	Autres dettes	2 278 482,42	1 796 229,36
	Produits constatés d'avance	102 937,93	217 707,38
TOTAL III	21 453 668,80	19 134 011,12	
	Recettes à classer et à régulariser		
	Ecart de conversion passif	0	0
	TOTAL IV	0	0
	TOTAL GENERAL	67 757 480,45	66 017 204,55

Compte de résultat au 31/12/2021

	2021	2020
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises	923 059,93	595 098,74
Production vendue (biens et services de l'activité hospitalière)	64 960 062,98	56 087 877,16
Montant net du chiffre d'affaires (activité hospitalière)	66 883 122,91	56 682 975,90
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	1 454 938,77	1 287 976,45
Subventions d'exploitation	894 930,28	268 977,95
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	279 305,45	203 103,60
Autres produits	68 512 297,41	58 443 033,90
Total I		
Charges d'exploitation		
Achats marchandises, matières premières et autres approv.	18 831 135,72	13 313 777,42
Variation de stocks	109 411,13	-240 691,94
Autres achats et charges externes	13 226 852,98	12 360 567,69
Impôts, taxes et versements assimilés	2 888 716,20	2 512 138,26
Salaires et traitements	21 623 465,75	19 675 291,79
Charges sociales	9 917 123,02	8 211 115,53
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 325 018,95	3 141 967,90
* Sur actif circulant : dotations aux provisions	138 367,23	227 506,28
* Pour risques et charges : dotations aux provisions	104 809,00	162 139,00
Autres charges	206 114,75	302 722,00
Total II	70 371 014,73	59 666 533,93
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 858 717,32	-1 223 500,03
Produits financiers		
De participation	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	154 997,11	77 565,27
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transfert de charges	82 874,03	67 174,79
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	237 871,14	144 740,06
Total III		
Charges financières	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	22 123,96	28 097,90
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 123,96	28 097,90
Total IV	215 747,18	116 642,16
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-1 642 970,14	-1 106 857,87
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	483 412,83	400 029,21
Sur opérations en capital	981 667,39	811 072,58
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
Total V	1 465 080,22	1 211 101,79
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20 604,75	3 793,15
Sur opérations en capital	25 674,53	0,00
Total VI	46 279,28	3 793,15
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 418 800,94	1 207 308,64
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VII)	0,00	0,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	70 215 248,77	59 798 875,75
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	70 439 417,97	59 698 424,98
Excédent ou déficit	-224 169,20	100 450,77

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la crise sanitaire, liée à la pandémie du virus « Covid-19 ». L'Institut Godinot a maintenu les dispositifs mis en place sur l'année 2020, visant à préserver la santé et la sécurité des patients, des collaborateurs de l'Institut et de leurs partenaires. Maintien des mesures restrictives d'entrée dans l'établissement sur la période de janvier à août 2021 et mise en place du contrôle « pass sanitaire » à compter de septembre 2021.

Ces mesures ont impactées le bilan et le compte de résultat clos au 31/12/2021. L'impact des surcoûts liés au COVID, pour l'année 2021, sont estimés à un montant de **1.307.816 €** dont 61.220 € d'investissements. Pour compenser ces surcoûts COVID, l'Institut Godinot a reçu de l'Agence Régionale de Santé, des crédits d'Aide à la Contractualisation (AC), pour un montant de **283.099 €**.

L'Institut Godinot, par arrêté du 17 août 2021 modifiant les arrêtés du 13 avril 2021 et du 6 mai 2020, en sa qualité d'établissement de santé, bénéficie d'un mécanisme de garantie de financement pour l'ensemble de son activité MCO (séjours GHS, hors Médicament de la liste en sus), sur la période de janvier à décembre 2021, visant à garantir un niveau minimal de recettes pour l'activité de soins basée sur l'activité réalisée sur l'année 2019.

Au 31 décembre 2021, l'activité de l'Assurance Maladie des Séjours GHS, hors médicaments, réalisée sur la période de janvier à décembre 2021 d'un montant de 30.459.288€, est supérieure à la garantie d'activité de financement MCO des séjours d'un montant de 29.895.964 €, versée au titre de l'année 2021.

II- REGLES ET METHODES COMPTABLES

1- Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux méthodes de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Dérogation aux principes comptables

Les dons affectés aux investissements devraient en principe être comptabilisés en fonds propres dans la rubrique « Apports- Autres subventions et legs ». Dans une logique économique et afin de respecter les équilibres financiers, ceux-ci sont inscrits en « subventions d'investissement non renouvelable par l'organisme » et sont rapportés au résultat au rythme des dotations aux amortissements des biens financés.

Ce traitement comptable constitue une dérogation aux principes comptables de l'instruction M21.

3- Continuité d'exploitation

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. Les fonds propres de l'exercice, les projections de trésorerie permettent d'assurer la continuité des opérations de l'Institut Godinot.

4- Référentiel comptable applicable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément à l'instruction M21.

5- Changements comptables :

Pas de changement comptable sur l'exercice 2021.

6- Réglementations sur les actifs

Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, ont été mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- en application des dispositions de l'article 17 du règlement 2004-06, la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables a été retenue,
- les immeubles, propriétés de l'Institut Godinot avant et après la mise en place de cette réglementation, sont décomposés en identifiant les principaux composants par durée d'utilisation homogène, en valorisant lesdits composants sur la base de leur prix de revient réel,
- les structures et les composants, évalués à leur coût d'acquisition, sont amortis en linéaire comme suit à compter du 1^{er} janvier 2007 :

- immobilisations incorporelles amortissables hors logiciels	5 ans
- logiciels	2 ans et 4 ans
- constructions en dur	entre 7 et 50 ans
- bâtiments préfabriqués	entre 10 et 20 ans
- agencements et installations	entre 10 et 30 ans
- matériel et outillage	entre 3 et 15 ans
- matériel de transport	entre 4 et 5 ans
- matériel de bureau	entre 3 et 20 ans
- matériel informatique	entre 3 et 5 ans
- mobilier	entre 10 et 20 ans

III- IMMOBILISATIONS

L'Institut Godinot détient 50 % du capital social du GIE TEP « ERIC » et 2,90 % du GCS UNICANCER. Ainsi que 50% du capital social du GCS de radiothérapie CH Soissons / Institut Godinot.

IV- INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrières ont été estimés au 31 décembre 2021 pour un montant de 3.124.948 € sur la base d'un calcul actuariel tenant compte des principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 1,10% ;
- Prise en compte d'un taux de turnover de 3,2% ;
- Taux d'augmentation annuelle des salaires de 1% ;
- Taux de charges sociales de 58%

V- CONGES PAYES

L'Institut Godinot a signé, le 17 décembre 2018, un accord d'entreprise relatif à la gestion des congés payés en année civile. A compter du 1 janvier 2019, la période de référence d'acquisition et de prise de congés payés se fait sur l'année civile.

Les droits relatifs :

- Aux congés payés non pris au 31 décembre 2021, s'élèvent à un total de 1.332.850,70 €.
- Aux heures RTT non prises au 31 décembre 2021, s'élèvent à un montant de 173.316 €.

Ces droits ont été comptabilisés sur l'exercice 2021.

VI- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une provision sur les stocks a été constituée à hauteur de 44.852,34 € compte tenu du risque existant sur certains articles à rotation lente ou à l'utilisation très limitée du fait d'évolution technique ou de pratique ou d'un risque de péremption avant utilisation.

La dépréciation des stocks de produits de « pharmacie » et « hors pharmacie » a été évaluée selon la méthode ci-dessous :

- | | |
|--|------|
| - Pour la partie sans sortie de stocks inférieur à 12 mois,
le coefficient de dépréciation est de : | 0% |
| - Pour la partie sans sortie de stocks comprise entre 12 et 24 mois
le coefficient de dépréciation est de : | 50% |
| - Pour la partie sans sortie de stocks comprise entre 25 et 36 mois
le coefficient de dépréciation est de : | 75% |
| - Pour la partie sans sortie de stocks depuis plus de 36 mois
le coefficient de dépréciation est de : | 100% |

VII- CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses est constituée compte tenu des risques de non recouvrement, celle-ci s'élève à 93.514,89 €.

VIII- ENGAGEMENTS DE LEGS

Principe comptable : pour les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation, sont comptabilisés en engagements hors bilan pour leur valeur estimée dès lors qu'ils ont été acceptés par le Conseil d'Administration, mais non pas encore été reçus.

Legs restant à recevoir au 31 décembre 2021 :

TESTATEUR	AFFECTATION DES LEGS	MONTANTS A RECEVOIR	RESTE EN-COURS
BE... JE...	IG	130 000,00 €	légataire à titre particulier
BL... AD...	IG	10 000,00 €	légataire à titre particulier
BR... Mi...	IG	270 235,00 €	Légataire universel
ET... Co...	IG	131 955,00 €	Légataire universel
FO... Ge...	IG	21 360,00 €	Légataire universel à hauteur de 50%
LE... Jo...	IG	360 000,00 €	Légataire universel
LE... M...	IG	450 700,00 €	légataire à titre particulier
RE...JP...	IG	335 075,00 €	légataire universel
TH...EL...	IG	34 170,00 €	légataire universel à hauteur de 50%
TU...GI...	IG	900 000,00 €	légataire universel à hauteur de 50%
	TOTAL (1)	2 643 495,00 €	

(1) Le montant de ces legs ne sont pas inscrits dans les comptes car ceux-ci ne sont pas perçus au 31 décembre 2021

IX - CREDITS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE

Au 31 décembre 2021, l'Institut Godinot dispose de crédits disponibles et non utilisés pour financer les activités de recherche à hauteur de 989.411,62 €. Ils sont inscrits au passif du bilan dans la rubrique « Autres dettes ».

Ces comptes sont principalement alimentés par un pourcentage (30%) des honoraires facturés dans le cadre des protocoles de recherche clinique. Le solde des honoraires facturés dans le cadre de ces protocoles est enregistré en exploitation de la recherche clinique (classe 7 avec une imputation analytique recherche clinique), ce conformément à l'application de la procédure AQ/PCD/2014-0031 « objet et utilisation des fonds dédiés à la recherche » validée en Conseil d'Administration du 16 décembre 2014.

X- DIVERS

1- Valeurs mobilières de placement

TITRES	VALEUR ACQUISITION	COURS AU 31/12/2021	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE
Contrat de capitalisation	4 057 495,19 €	4 087 837,25 €	(1) 0,00 €	0,00 €
Comptes titres	329 857,50 €	329 857,50 €	0,00 €	0,00 €
SICAV monétaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	4 387 352,69 €	4 417 694,75 €	0,00 €	0,00 €

(1) Les intérêts sur le contrat de capitalisation d'un montant de 11.870 € ont été comptabilisés en produits.

2- Emprunts – nantissements

2.1 Emprunts :

L'Institut Godinot a contracté auprès du Crédit Coopératif, un nouvel emprunt d'un montant de 3.500.000 €, d'une durée de cinq années au taux d'intérêt de 0,01% l'an, pour financer l'acquisition d'un accélérateur de radiothérapie « Tomothérapie Radixact », du fournisseur Accuray et de ses équipements et travaux, ainsi qu'un logiciel de contournage « Raysearch », pour un total de 3.490.085 € TTC. Le déblocage de cet emprunt est intervenu le 01 septembre 2021.

2.2 Nantissements :

Un compte à terme ouvert à la Société Générale d'un montant de 1.388.652 € est nanti, pour garantir l'emprunt de l'accélérateur ELEKTA Versa HD d'un montant de 3.181.733,33 €.

3- Fonds propres

LIBELLE	SOLDES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDES A LA FIN DE L'EXERCICE
Subventions d'investissement renouvelables par l'organisme	7 588 639,75 €	0,00 €	0,00 €	7 588 639,75 €
Autres subventions et legs	9 837 461,96 €	0,00 €	0,00 €	9 837 461,96 €
Réserves	5 594 231,91 €	0,00 €	1 803 294,72 €	3 790 937,19 €
Report à nouveaux	-1 903 745,49 €	1 903 745,49 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	100 450,77 €	0,00 €	324 619,97 €	-224 169,20 €
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme	20 868 220,53 €	1 156 323,31 €	948 920,89 €	21 075 622,95 €
TOTAL	42 085 259,43 €	3 060 068,80 €	3 076 835,58 €	42 068 492,65 €

Au cours de l'année 2021, l'Institut Godinot a reçu des crédits d'Aide à la Contractualisation (AC), de L'Agence Régionale de Santé, d'un montant de 91.000 €, au titre du financement de matériel de réanimation (autorisation exceptionnelle de 3 lits de réanimation durant la période de Covid. Cette somme a été comptabilisée en subvention d'investissement.

4- Ventilation des produits d'exploitation

TABLEAU DE REPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	MONTANT
Produits de la tarification des séjours	30 300 870 €
Produits des médicaments en sus des séjours	15 915 619 €
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours	24 433 €
Forfaits transports (TSE ; TDE)	81 821 €
Forfaits IFAQ (233 439 €
Produits des actes et consultations externes	7 362 015 €
Dotations MIGAC	4 976 445 €
Autres produits de l'activité hospitalière	3 163 418 €
Subventions d'exploitation	1 454 939 €
Prestations de services	2 902 004 €
Rétrocession de médicaments	923 060 €
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	894 930 €
Autre produits	279 305 €
Production immobilisée	0 €
TOTAL	68 512 297 €

5- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant de **+1.418.800,94 €**, est décomposé de :

- Produits exceptionnels pour un montant de **1.465.080,22 €**
 - libéralités reçues : 97.639,40 €
 - produits sur exercices antérieurs perçus de l'assurance maladie : 257.535 €
 - produits sur cession d'éléments actifs cédés : 34.166,67 €
 - quote-part des subventions d'investissements virée au résultat : 947.500,72 €
 - titres réémis soins externes : 81,90 €
 - titres réémis hospitalisations : 0 €
 - produits rattachés aux exercices antérieurs : 123.314,62 €
 - autres produits exceptionnels : 4.841,91 €
 - reprise provision exceptionnelle : 0 €
- Charges exceptionnelles pour un montant de **46.279,28 €**
 - pénalités et amendes fiscales : 0 €
 - valeur comptables des éléments d'actif cédés : 25.674,53 €
 - annulations titres émis exercices antérieurs soins externes : 0 €
 - autres charges exceptionnelles de l'exercice : 20.604,75 €

6- Ventilation de l'effectif moyen rémunéré (ETP) au 31 décembre 2021

CATEGORIE	ETP
- Personnel médical	57,84
- Personnel non médical soignant	195,01
- Personnel non médical non soignant	197,59
- Personnel hors convention (apprentis ; emplois aidés)	9,93
TOTAL	460,38

**7- Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public au 31/12/2021
(voir tableau ci-dessous) :**

CER 2021					
EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		16 965 354 €
1- MISSIONS SOCIALES	0,00 €	752 873 €	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	105 419 €	958 203 €
1.1. Réalisées en France	0		1.1. Dons et legs collectés	97 639 €	958 203 €
- Actions réalisées directement (Amortissements des investissements médicaux)		752 873 €	- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Legs et dons manuels affectés	97 639 €	845 750 €
1.2. Réalisées à l'étranger	0,00 €		- Legs et autres libéralités non affectés		112 452 €
- Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7 780 €	0 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			- Communes	7 780 €	0 €
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0,00 €	0 €	2- AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4- AUTRES PRODUITS		
2.3. charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	183 181 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	0,00 €	936 054 €	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES DES PROVISIONS		
III- ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		127 568 €	IV- VARIATION DES FONDS DEDIE		
V- TOTAL GENERAL	0,00 €	1 063 622 €	V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		63 404 €	VI- TOTAL GENERAL	105 419 €	958 203 €
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		6 665 €			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		992 793 €	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		992 793 €
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		17 036 183 €

XI- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans ce contexte de crise sanitaire liée au COVID-19 et pour ce début d'année 2022, l'Institut Godinot a maintenu les dispositifs visant à préserver la santé et la sécurité des patients, des collaborateurs de l'Institut et de leurs partenaires, jusqu'au 1 juillet 2022. A ce stade, les impacts financiers, pour l'année 2022, ainsi que les éventuelles mesures gouvernementales qui pourraient être prises sur 2022, en lien avec cet événement, ne peuvent être estimés de manière précise.

Pour l'année 2022, le dispositif de garantie de maintien de financement d'activité des produits de l'Assurance Maladie MCO est reconduit pour la période de janvier à juin 2022.

Le contexte international qui oppose la Russie à l'Ukraine depuis le 24 février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières au niveau de l'économie mondiale. L'Institut Godinot n'entretient pas directement de relations commerciales avec ces deux pays et en conséquence n'anticipe pas d'impacts significatifs de cette crise internationale sur ses états financiers. Néanmoins, l'Institut Godinot n'est pas en mesure, à ce jour, d'évaluer les conséquences indirectes de cette crise sur son activité (notamment l'impact sur le prix des énergies, l'impact sur les sources de financements, ou encore sur la sécurité de ses systèmes d'informations...). En tout état de cause, aucune difficulté relative à la continuité d'exploitation n'est à considérer.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS - 31 DECEMBRE 2021

RUBRIQUES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Transferts	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Variation
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
* 201 : Frais d'établissement	661 818,99	0,00		0,00	661 818,99	0,00
* 203 : Frais de recherche et de développement	-				-	-
* 205 : Concessions et droits similaires, brevets	3 493 124,63	59 154,29		0,00	3 552 278,92	59 154,29
* 208 : Autres immobilisations incorporelles	507 415,20	0,00		0,00	507 415,20	0,00
* 232 : Immobilisations incorporelles en-cours	0,00	188 448,35	0,00	0,00	188 448,35	188 448,35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
* 211 : Terrains	522 313,17	0,00			522 313,17	0,00
* 2115 : Immobilisations léguées en instance de cession	1 001 070,00	0,00		0,00	1 001 070,00	0,00
* 212 : Agencement et aménagements des terrains	570 592,38	0,00			570 592,38	0,00
* 213 : Constructions sur sol propre	39 001 441,41	87 568,39		0,00	39 089 009,80	87 568,39
* 214 : Constructions sur sol d'autrui	-				-	-
* 215 : Installations techniques, matériel et outillage	18 554 241,10	1 474 344,07		82 501,19	19 946 083,98	1 391 842,88
* 218 : Autres immobilisations corporelles	2 876 270,98	269 078,55		21 000,00	3 124 349,53	248 078,55
* 22 : Immobilisations mises en concession	-				-	-
* 23 : Immobilisations en cours	16 809,60	603 775,83		16 809,60	603 775,83	586 966,23
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
* 26 : Participations et créances rattachées à particip.	3 500,00	1 000,00		0,00	4 500,00	1 000,00
* 27 : Autres immobilisations financières	1 448 153,36	95 465,00		90,49	1 543 527,87	95 374,51
TOTAL	68 656 750,82	2 778 834,48	0,00	120 401,28	71 315 184,02	2 658 433,20

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS - 31 DECEMBRE 2021

RUBRIQUES	Amort.cumulés au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Dimitutions résultant des sorties de l'exercice	Amort.cumulés à la fin de l'exercice	Variation
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
* 2801 : Frais d'établissement	661 818,99	0,00		661 818,99	0,00
* 2803 : Frais de recherche et de développement	-			-	-
* 2805 : Concessions et droits similaires, brevets	2 948 635,74	222 932,90		3 171 568,64	222 932,90
* 2808 : Autres immobilisations incorporelles					
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
* 2811 : Terrains					
* 2812 : Agencement et aménagements des terrains	375 936,46	24 547,66		400 484,12	24 547,66
* 2813 : Constructions sur sol propre	29 298 370,00	1 170 096,11		30 468 466,11	1 170 096,11
* 2814 : Constructions sur sol d'autrui					0,00
* 2815 : Installations techniques, matériel et outillage	10 192 784,81	1 544 895,94	56 826,66	11 680 854,09	1 488 069,28
* 2818 : Autres immobilisations corporelles	1 789 340,88	362 546,34	21 000,00	2 130 887,22	341 546,34
TOTAL	45 266 886,88	3 325 018,95	77 826,66	48 514 079,17	3 247 192,29

TABLEAU D'EVOLUTION DES DETTES FINANCIERES - 31 DECEMBRE 2021

TABLEAU D'EVOLUTION DES DETTES FINANCIERES - 31 DECEMBRE 2021

COMPTES	DETTE EN FIN D'EXERCICE 2020	EXERCICE 2021		DETTE EN FIN D'EXERCICE 2021
		Nouveaux emprunts mobilisés	Remboursements en capital	
163 Emprunts obligatoires	-	-	-	-
164 Emprunts auprès de l'établissement de crédit	6 283 249,24	3 500 000,00	1 918 703,36	7 864 545,88
167 Emprunts et dettes assortis de Conditions particulières	0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	700,00		75,00	625,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	-	-	-	-
TOTAL COMPTE 16	6 283 949,24	3 500 000,00	1 918 778,36	7 865 170,88

Evolution des charges d'intérêts d'emprunts	Exercice 2020	Exercice 2021
Montant du compte 6611	28 097,90	22 123,96

TABLEAU DE PROVISIONS - 31 DECEMBRE 2021

AU 31 DECEMBRE 2021

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
* 141 : Réserve de trésorerie (postérieure au financement par la dotation globale)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
* 151 : Provisions pour risques	583 000,00	0,00	240 000,00	343 000,00
* 153 : Provisions pour mise à la retraite	3 552 372,00	0,00	427 424,00	3 124 948,00
* 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
* 158 : Autres provisions pour charges	662 562,00	104 809,00	0,00	767 371,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION AUTRE QUE LES COMPTES FINANCIERS				
* 29 : Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
* 39 : Dépréciation des stocks et en cours	66 801,26	44 852,34	66 801,26	44 852,34
* 49 : Dépréciation des comptes de tiers	160 705,02	93 514,89	160 705,02	93 514,89
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS				
* 59 : Dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 025 440,28	243 176,23	894 930,28	4 373 686,23

TABLEAU DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

RUBRIQUES	A détailler (*)					JUSTIFICATIONS	
		Montants au début de l'exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4=1+2-3	Motifs de maintien en stock	Observations : motifs de constitution et de reprise
Provisions réglementées							
C/142 : Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	oui	0,00			0,00		
C/143 : Provisions réglementées pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET)	oui	0,00			0,00		
C/144 : Provisions réglementées pour propre assureur		0,00	0,00	0,00	0,00		
C/ 1441 responsabilité civile		0,00			0,00		
C/ 1448 autres		0,00			0,00		
Provisions pour risques et charges							
C/151 : Provisions pour risques		583 000,00	0,00	240 000,00	343 000,00		
C/ 1511 provisions pour litiges	oui	583 000,00	0,00	240 000,00	343 000,00		Ajustement litige prud'hommal
C/ 1515 provisions pour pertes de change		0,00			0,00		
C/ 1518 autres provisions pour risques	oui	0,00			0,00		
C/153 : Provisions pour mise à la retraite		3 552 372,00	0,00	427 424,00	3 124 948,00		Variation de la provision des départs en retraite à 100% chargés pour l'ensemble du personnel au taux d'actualisation de 1,2%
C/157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00	0,00	0,00		
C/ 1572 provisions pour gros entretien ou grandes révisions	oui	0,00			0,00		
C/158 : Autres provisions pour charges	oui	662 562,00	104 809,00	0,00	767 371,00		Provisions pour risques : Provision pour gros travaux "toiture" (420 K€) ; mise en conformité accessibilité handicapés pour 248 K€ ; risque fiscal (100 K€)
Dépréciations autre que comptes financiers :							
C/29 : Dépréciation des immobilisations	oui	0,00	0,00	0,00	0,00		
C/39 : Dépréciation des stocks et en-cours		66 801,26	44 852,34	66 801,26	44 852,34		
C/49 : Dépréciation des comptes de tiers		160 705,02	93 514,89	160 705,02	93 514,89		
Dépréciation des comptes financiers :							
C/ 59 : Dépréciation des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL		5 025 440,28	243 176,23	894 930,28	4 373 686,23		

ETAT DES CHARGES A PAYER - 31 DECEMBRE 2021

CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 598,63
Emprunts et dettes financières divers	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 212 655,85
Dettes fiscales et sociales	1 900 895,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00
Autres dettes (dont avoirs à recevoir : 494,10 €)	220 281,93
TOTAL	4 335 431,73

PRODUITS A RECEVOIR - 31 DECEMBRE 2021

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Immobilisations financières	0,00
* Créances rattachées à des participations	0,00
* Autres immobilisations financières	0,00
Créances	
* Créances clients et comptes rattachés	108 721,55
* Autres	2 232 036,66
(dont RRR et avoirs non parvenus :314 795,34 €)	
Valeurs mobilières de placement	0,00
Disponibilités (intérêts courus à recevoir)	92 010,27
TOTAL	2 432 768,48

ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - 31 DECEMBRE 2021

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Produits d'exploitation	102 937,93
Produits financiers	0,00
Produits exceptionnels	0,00
TOTAL	102 937,93

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - 31 DECEMBRE 2021

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Charges d'exploitation	159 955,49
Charges financières	0,00
Charges exceptionnelles	0,00
TOTAL	159 955,49

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES - 31 DECEMBRE 2021

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT BRUT	ECHEANCE		
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Créances				
Créances de l'actif immobilisé :				
* Créances rattachées à des participations	11 542,00			11 542,00
* Prêts	1 513 711,89	144 239,67	251 510,00	1 117 962,22
* Autres	18 273,98		18 273,98	0,00
Créances de l'actif circulant :				
* Créances clients et comptes rattachés	11 481 102,21	11 481 102,21		
* Autres	2 483 510,31	2 483 510,31		
* Charges constatées d'avance	159 955,49	159 955,49		
Total créances	15 668 095,88	14 268 807,68	269 783,98	1 129 504,22
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	7 866 144,51	2 438 847,51	5 427 297,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	625,00	625,00	0,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928 939,18	6 928 939,18		
Dettes fiscales et sociales	4 276 539,76	4 276 539,76		
Dettes sur immob. et comptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	2 278 482,42	2 278 482,42		
Produits constatés d'avance	102 937,93	102 937,93		
Total dettes	21 453 668,80	16 026 371,80	5 427 297,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exercice	94 287,00			
Remb. des prêts obtenus en cours d'exercice	90,49			
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 500 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 918 778,36			

Etat F5

ETABLISSEMENT: Institut Godinot

COMPTE FINANCIER 2021

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES		
	GIE ERIC (Ex GIE TEP Champagne -Ardenne)	GCS UNICANCER	GCS RADIOTHERAPIE CH Soissons / Institut Godinot
* Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à préciser) FORME JURIDIQUE	GIE	GCS	GCS
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	1, rue du Général Koenig 51100 REIMS	101, rue de Tolbiac 75654 PARIS Cedex 13	46, Av du Gal de Gaulle 02200 SOISSONS
NATURE D'ACTIVITÉ	Exploitation d'un TEPCAN	Développer toutes coopérations et toutes fonctions mutualisables entre ses membres	Exploitation d'un accélérateur de radiothérapie
CAPITAL SOCIAL à la fin de l'exercice	1 200,00	104 200,00	2 000,00
CAPITAL SOCIAL au début de l'exercice	1 200,00	100 000,00	2 000,00
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	1 200,00	711 599,00	2 000,00
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	0,00	607 399,00	Non disponible
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME	-	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	997 605,87	18 456 441,00	Non disponible
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0,00	22 446,00	Non disponible
AFFECTATION		report à nouveau	
* information relatives à la participation de l'établissement au 31 décembre du dernier exercice clos			
MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'ETABLISSEMENT			
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	600,00	2 900,00	1 000,00
- A LA FIN DE L'EXERCICE	600,00	2 900,00	1 000,00
QUOTE-PART DE L'ETABLISSEMENT :			
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	50,00%	2,90%	50,00%
- A LA FIN DE L'EXERCICE	50,00%	2,90%	50,00%

Etat F6

ETABLISSEMENT: Institut Godinot

COMPTE FINANCIER 2021

**ETAT DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ACCORDEES
PAR L'ETABLISSEMENT**

Bénéficiaires	Objet de la subvention	Montant versé
C.H.U. Reims	Fonctionnement tumorothèque	38 824,52
	Frais de culte & d'inhumation	19 010,54
	Divers répartition CS Oncogénétique	1 783,00
Divers patients	Secours des malades	0,00
CHU REIMS + CH. Troyes + Polyclinique de Courlancy + Institut Godinot	Financement prise en charge des personnes prédisposées héréditairement au cancer	110 000,00
	TOTAL	169 618,06

ETAT RECAPITULATIF DES DONS RECUS en 2021

		Montant des encaissements 2021	Utilisation 2021	Objet
46711301	Secours malades hospitalisés	1 000,00	987,68	Divers dépenses
46711520+37	Amelioration du confort du patient	28 930,07	55 366,35	Achats matériels
46711549+57	Octobre Rose	34 632,60	23 368,73	Dépenses de fonctionnement
46711551+54	Samedi rose	14 115,69	320,00	Dépenses de fonctionnement
46711530	Dons pour l'ERI	2 322,00	192,24	Dépenses de fonctionnement
46711540	Dons "investissements"	15 251,96	0,00	Amortissements / investissements
467115	Autres dons	0,00	1 733,19	Dépenses de fonctionnement
771300	Dons des particuliers "recherche"	97 639,40	97 639,40	
748800	Dons des communes	7 780,00	7 780,00	
Total		201 671,72	187 387,59	

Code	Description	Montant	Utilisation	Objet
46711301	Secours malades hospitalisés	1 000,00	987,68	Divers dépenses
46711520+37	Amelioration du confort du patient	28 930,07	55 366,35	Achats matériels
46711549+57	Octobre Rose	34 632,60	23 368,73	Dépenses de fonctionnement
46711551+54	Samedi rose	14 115,69	320,00	Dépenses de fonctionnement
46711530	Dons pour l'ERI	2 322,00	192,24	Dépenses de fonctionnement
46711540	Dons "investissements"	15 251,96	0,00	Amortissements / investissements
467115	Autres dons	0,00	1 733,19	Dépenses de fonctionnement
771300	Dons des particuliers "recherche"	97 639,40	97 639,40	
748800	Dons des communes	7 780,00	7 780,00	
Total		201 671,72	187 387,59	

Etat F1

COMPTE FINANCIER 2021

ETABLISSEMENT: Institut Godinot

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RAPORTEES AU RESULTAT

RUBRIQUES	A détailler	Montants au début de l'exercice 1	Reclassement 2	Montants perçus dans l'exercice 3	Reprises de l'exercice 4	Reste à amortir au 31/12/21 5=1+2+3-4
C/ 1311 Subventions d'équipements reçues - Etat et établissements nationaux	oui	5 733 907,14		330 611,00	196 047,76	5 868 470,38
C/ 1312 Subventions d'équipements fléchés "Confort du patient"	oui	200 764,77		47 430,54	55 797,38	192 397,93
C/ 1313 Subventions d'équipements fléchés "473"	oui	65 455,52		15 973,17	30 997,62	50 431,07
C/ 1314 Subventions d'équipements fléchés "legs invest"	oui	4 428 339,38		0,00	666 078,13	3 762 261,25
C/ 131800 Autres subventions d'équipements reçues - Autres subventions - Legs dédiés aux investissements	oui	10 439 753,72		762 308,60	0,00	11 202 062,32
TOTAL		20 868 220,53	0,00	1 156 323,31	948 920,89	21 075 622,95